Envisager les procédures judiciaires pour traiter ses difficultés économiques

OBJECTIFS

Savoir évaluer précisément les composantes de l'endettement et ses conséquences, et pouvoir discerner l'urgence de sa situation. Connaitre les enjeux des procédures collectives en agriculture pour en maitriser les effets et s'en servir pour rebondir.

ENJEUX

L'emprunt est un outil de gestion des entreprises agricoles. Toutefois, pour diverses raisons, l'endettement peut prendre des proportions imprévues. Dans ce cas, les procédures collectives devant le Tribunal de Grande Instance sont des outils intéressants, souvent méconnus des agriculteurs. Elles peuvent permettre de respirer, de prendre du recul sur sa situation, et de rebondir. Savoir définir son endettement et connaitre les modalités de mise en oeuvre des procédures collectives pour restaurer sa capacité de faire un choix éclairé et réfléchi.

CONTENU

MATIN - SAVOIR DÉFINIR SA SITUATION EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT ET COMMENT RÉAGIR
I - Comprendre quel patrimoine est concerné :
A- avant la loi du 14 février 2022
B- depuis l'entrée en vigueur de la réforme
C- et la maison d'habitation dans tout cela ?
D- et les associés exploitants ?
II – Analyser sa dette
A - Les différents types de dettes et leurs conséquences.
1) Dettes bancaires, notion de passif échu, à échoir, déchéance du terme.
2) Dettes auprès de la MSA.
3) Autres dettes (fournisseurs, impôts, ...).
B - Définition de la notion de cessation de paiement (passif exigible, actif disponible).
C- Face à la dette que faire ?
1/ Quelle urgence (notion de titres exécutoires)
2/ Exercice pratique à partir de documents distribués.
3/ Points de vigilance : Identifier les cautions et les garanties données aux créanciers.

APRÈS-MIDI - IDENTIFIER LES PERSPECTIVES DE REDRESSEMENT
I – La procédure de sauvegarde
Points communs et différences avec la procédure de redressement judiciaire
II - La procédure de redressement judiciaire
A/ - Qui fait la demande? le dossier de cessation des paiements.
B - Le déroulé de la procédure (période d'observation, vérification des créances, ...)
Exemples de jugements,
illustration par des cas pratiques.
C - Les contestations de créances (motifs, coût).
D - Particularités (leasing, dettes bancaires etc)
E - La proposition de plan de redressement. Exemples de plan de redressement, illustration par des cas pratiques.
F - La modification substantielle d'un plan de redressement.
III - Les procédures de liquidation judiciaire
A/ la Liquidation judiciaire simplifiée
B/ la liquidation judiciaire « classique »
C/ Déroulement
D/ Effets
IV - Évocation de la procédure de Rétablissement Professionnel (pour info)

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Solidarité Paysans Occitanie

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 27/11/2022

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea
Adhésion à l'association proposée (10 euros)

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Anne-Marie Quatrevaux
occitanie@solidaritepaysans.org
Solidarité Paysans Occitanie
6bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lès-Gardon
Tel. 06 31 18 10 07
N° d'organisme de formation : 76300399230

NOTE : Repas de midi tiré du sac

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation s’appuie sur une alternance d’exposés théoriques, d’échanges avec les participants et de mises en situation à partir de cas pratiques anonymisés. Une large place est donnée à l’expression des questions et/ou des situations vécues par les participants.

MOYENS MATÉRIELS

Distribution des guides pratiques du réseau national de Solidarité Paysans (élaboré par les juristes du réseau).
Diaporama à l'appui.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation en fin de journée.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Solidarité Paysans Occitanie
76300399230

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
28/11/2022	Le 100e Singe 27 route de Rebigue 31320 Haute-Garonne	Claire IZEMBART, juriste du réseau Solidarité Paysans depuis 29 ans et spécialisée en procédures collectives et droit rural.

THÈMES

Gestion d\'entreprise

FINANCEURS